

Le FN à Paris: la fin d'un cycle ?

Au premier tour des élections présidentielles de 2012, Marine Le Pen a recueilli près de 13,95% des suffrages des électeurs inscrits à l'échelle nationale. C'est une nouvelle progression après le scrutin présidentiel de 2002, où Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret avaient rassemblé ensemble 13,28% du corps électoral. Ces deux poussées ont suscité une production scientifique importante en sciences politiques et géographie électorale visant à analyser les ressorts politiques et spatiaux du vote frontiste. Ces analyses se sont focalisées tôt sur les espaces les plus favorables au vote d'extrême-droite à l'échelle nationale notamment la France du Nord, de l'Est et l'arc méditerranéen [Alidières, 2004; Alidières 2012] et, à l'échelle régionale, les espaces périurbains et ruraux [Ravenel, Buléon et Fourquet, 2003; Le Bras, 2002]. Peu d'études ont analysé une autre évolution majeure du vote frontiste : le reflux de ce dernier au centre des espaces métropolitains. Le premier d'entre eux, l'agglomération parisienne, fut dans les années 1980 un bastion du FN, quand ce dernier apparut soudainement sur la scène politique nationale. D'abord élu poujadiste en 1956, Jean-Marie Le Pen, son leader fait de Paris son fief dès 1983 [Lacoste, 1986, p.601]. Au contraire, aujourd'hui, la capitale figure parmi les territoires les plus réfractaires à l'extrême-droite. En 2012, Paris *intra muros* est au sein des communes peuplées de plus de 30 000 habitants celle qui accorde le moins de suffrages au Front National. Cette évolution est-elle unique sur le territoire français ou au contraire caractéristique des centre-villes ? Quelles sont les origines de cette nouvelle géographie électorale ?

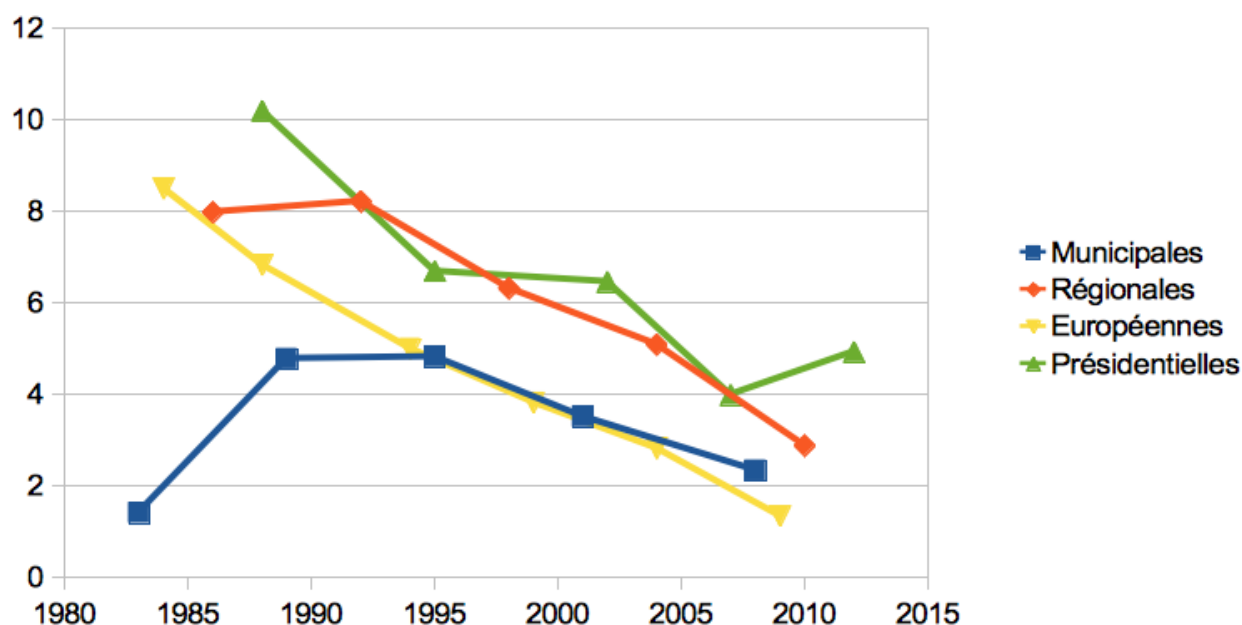
Il convient d'abord d'analyser le vote frontiste à Paris en le comparant, à l'échelle nationale, aux autres centres des espaces métropolitains pour en mesurer sa spécificité. Néanmoins, le vote parisien ne peut se comprendre sans l'analyse au plan local du contexte économique, social et culturel [Giblin, 2012], et celui de l'ensemble de l'aire urbaine parisienne, de laquelle on ne peut extraire la capitale. Il faut donc s'interroger sur la spécificité du vote parisien à l'échelle francilienne¹. Enfin, au sein du territoire parisien, l'étude des évolutions spatiales du vote FN depuis 1988 apportent des premières clés d'explication du reflux de l'extrême-droite. Cette approche multiscalaire est au coeur même de l'analyse géopolitique.

1 Les limites de l'aire urbaine ne coïncident pas exactement avec les frontières de l'Ile-de-France. Néanmoins, les résultats électoraux sont collectés à l'échelle départementale puis régionale. L'étude du territoire francilien est donc plus aisée.

1. Le vote FN à Paris depuis 1983 : apogée et déclin

Comme sur l'ensemble du territoire français, le Front National connaît une ascension fulgurante dans le paysage politique parisien dans les années 1980. La comparaison des différents scrutins permet d'établir la chronologie précise de l'essor et du déclin du Front National à Paris.

Graphique 1 : Le FN à Paris aux différents scrutins, en % des inscrits.



De 1983 à 1992, le parti de Jean-Marie Le Pen surgit brutalement sur la scène parisienne. Marginal aux élections présidentielles de 1974, absent au scrutin de 1981, Jean-Marie Le Pen apparaît soudainement en 1983 en parvenant pour la première fois à se maintenir au second tour des élections municipales de 1983 dans le 20ème arrondissement. Le FN provoque ici sa première triangulaire. Ce succès lui permet de siéger au Conseil de Paris². A partir de ce scrutin, sa progression est rapide. En 1984, aux élections européennes, le FN recueille plus de 15% des suffrages exprimés dans l'ensemble de la capitale, soit 8,48% des inscrits. Deux ans plus tard, lors élections législatives qui se déroulent au scrutin proportionnel, le Front National obtient à l'échelle nationale un groupe de 35 députés. Parmi eux figurent deux élus parisiens, Jean-Marie Le Pen et Edouard Frédéric-Dupont. En 1988, au premier tour des élections présidentielles, pour la première fois il rassemble à Paris plus de 10% des inscrits. Enfin, l'année suivante, aux élections municipales, le FN poursuit sons ascension. Il progresse par rapport au scrutin municipal précédent en recueillant

² Jean-Marie Le Pen est le seul Conseiller de Paris. Il ne peut pas fonder de groupe politique.

plus de 58 000 voix, soit 4,76% des inscrits, et en provoquant quatre triangulaires dans les quartiers populaires de l'Est et du Nord parisien³. En 1992, la progression du FN ralentit, mais le parti semble s'installer durablement dans le paysage politique parisien.

Cette courte séquence électorale, 1988-1992, constitue l'apogée du vote frontiste à Paris. En effet dès 1989, malgré sa présence au deuxième tour dans quatre arrondissements, le FN n'obtient aucune représentation au Conseil de Paris. Aucune fusion des listes n'est alors envisagée avec le RPR et lorsque les listes FN se maintiennent, leurs résultats au second tour demeurent trop faibles. Surtout, à partir de 1995, le FN commence à décliner : aux élections présidentielles, il perd alors plus du tiers de ses électeurs. Ce reflux est en partie lié à la baisse de la participation assez sensible dans les quartiers populaires dans lesquels le FN obtenait ses meilleurs résultats sept années auparavant⁴. Néanmoins, il conserve un "pouvoir de nuisance" [Alidières, 2012, p.27] face à la droite. Aux élections municipales de la même année, il provoque 5 triangulaires dans le Nord et l'Est parisien qui contribuent à la défaite de plusieurs maires de la majorité sortante. En effet, dans 5 arrondissements le FN parvient toujours à dépasser le seuil minimum de 10% des exprimés nécessaire pour se maintenir au second tour.

Enfin, la décennie 2001-2010 confirme le déclin du FN à Paris. En 2001, aux élections municipales, le FN ne parvient à se maintenir nulle part au second tour : il ne rassemble nulle part 10% des exprimés. Malgré les succès qu'elle remporte lors des élections présidentielles de 2002 et des élections régionales de 2004 au niveau national, l'extrême-droite demeure marginale à Paris. A la fin de la période, en 2012, pour la première fois, le FN progresse de nouveau. Il profite en partie de la désaffection dont pâtit Nicolas Sarkozy, notamment dans les quartiers populaires⁵. Mais il ne parvient pas à rassembler plus de 62 000 électeurs, soit deux fois moins qu'en 1988 au même scrutin.

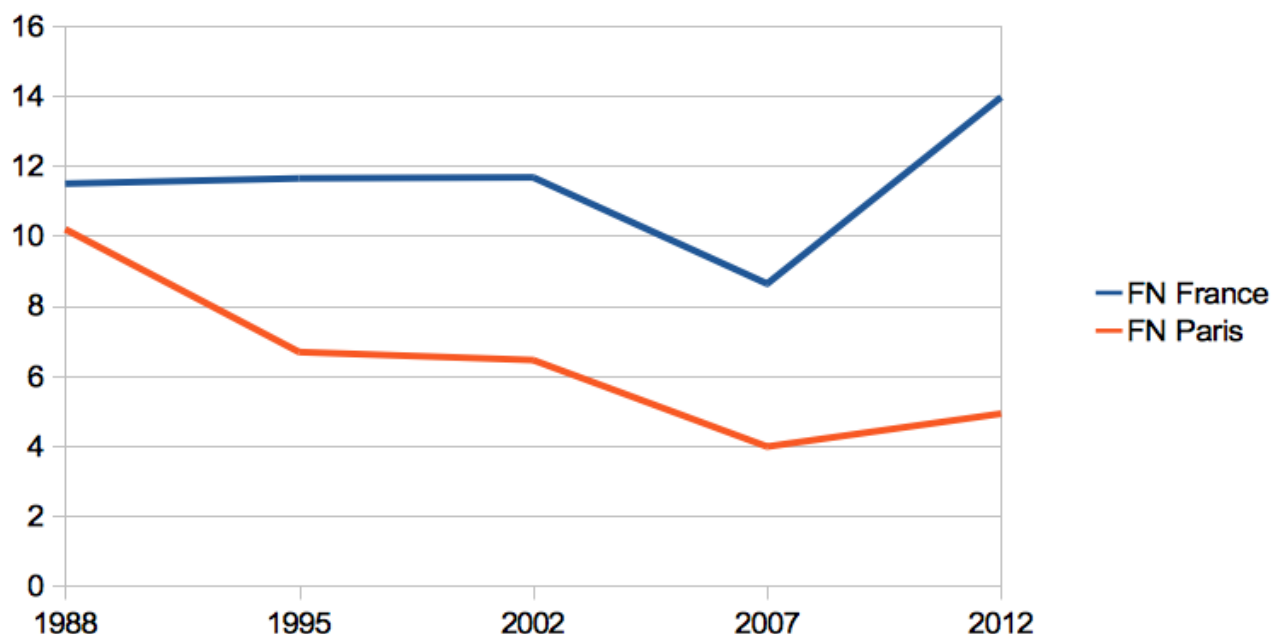
Cette chronologie faite d'une ascension fulgurante et d'un lent déclin entamé dès 1995 se distingue nettement de l'évolution nationale. La comparaison des résultats obtenus aux scrutins présidentiels l'illustre clairement.

3 Le FN parvient à se maintenir dans les 10ème, 18ème, 19ème et 20ème arrondissement.

4 Les distributions de la baisse de la participation et du recul du FN sont corrélées positivement (0.19).

5 Les évolutions du vote Sarkozy et du vote Le Pen sont corrélées négativement (-0.29) et plus encore dans les arrondissements populaires du Nord et de l'Est (-0,31).

Graphique 2. Evolution comparée du vote FN en France et à Paris au premier tour des élections présidentielles, en % des inscrits.



En France, sur le long terme, les positions du FN progressent lentement dans l'électorat de 1988 à 2012. Seul le scrutin présidentiel de 2007 marque une rupture : du fait du transfert massif de voix de l'extrême-droite vers l'UMP dans certaines régions, le FN marque un recul inédit. Néanmoins, si, en 2002, on ajoute aux voix obtenues par Jean-Marie Le Pen celles de Bruno Mégret, l'extrême-droite semble connaître à l'échelle nationale une hausse régulière. La situation est inverse à l'échelle parisienne.

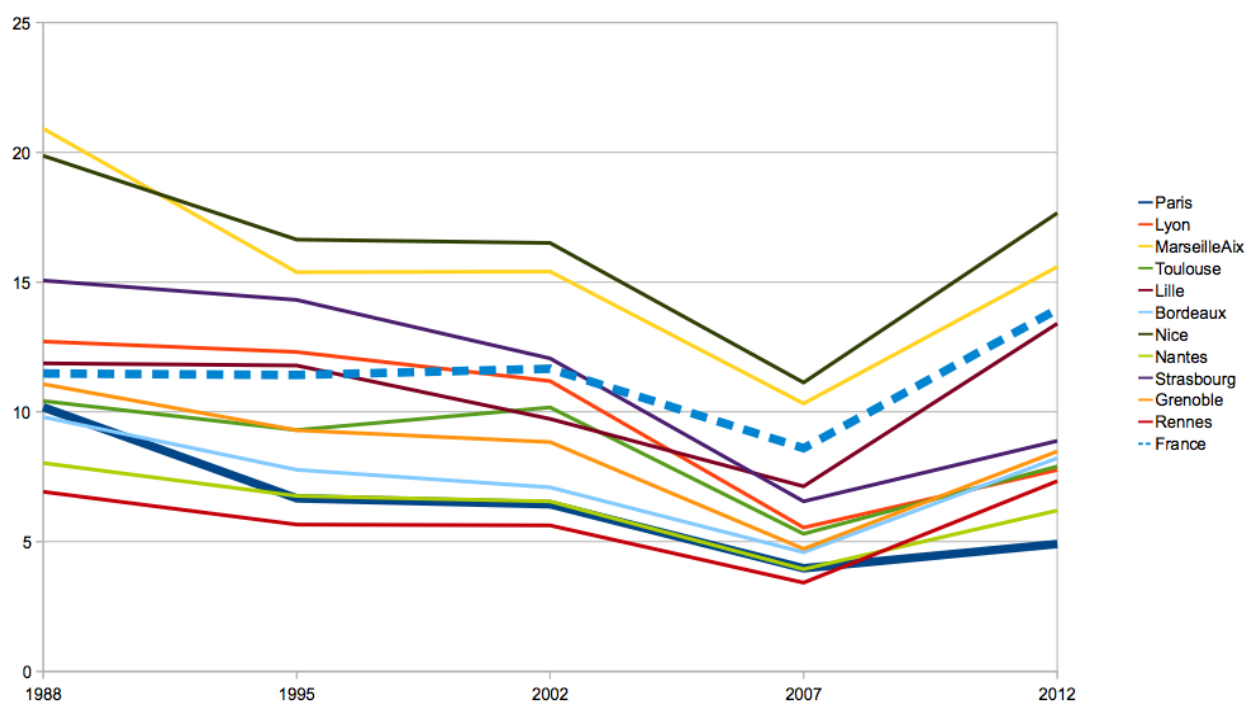
2. L'évolution singulière du territoire parisien au sein des métropoles françaises

A l'échelle nationale, le territoire parisien n'est pas le seul à connaître une baisse importante du vote FN. Au coeur de chaque aire urbaine, dans les centre villes des grandes agglomérations [Ravenel, Buléon et Fourquet, 2003; Lévy et Le Bras, 2012], le FN obtient désormais ses résultats les plus faibles. Les villes-centre⁶ des plus grandes agglomérations connaissent ainsi un reflux du

⁶ Les villes-centre des agglomérations ne recoupent pas exactement les espaces de centre-ville que l'on définit par la spécificité des fonctions urbaines, la densité de population et la morphologie urbaine. Les espaces peuvent déborder des limites administratives des villes-centre. Au contraire, certaines villes-centre intègrent dans leur territoire de

vote FN depuis 1988. L'étude des villes-centre des 10 aires urbaines les plus peuplées en 2009 permet néanmoins de mettre en valeur l'évolution divergente de ces espaces urbains selon leur position dans l'espace français mais aussi la singularité du territoire parisien.

Graphique 3. Le vote Le Pen aux présidentielles dans les villes-centre des 10 aires urbaines les plus peuplées, en % des inscrits



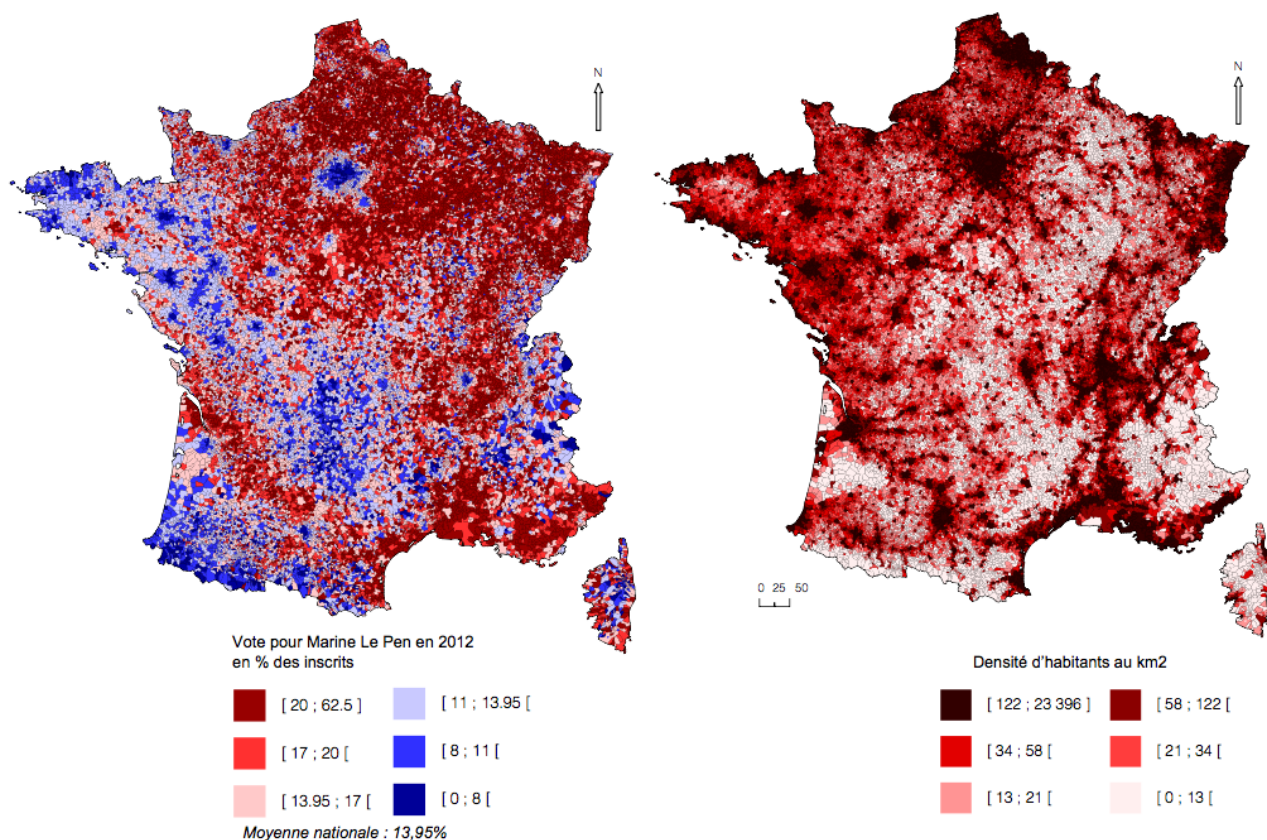
Sur le long terme, dans l'ensemble des espaces centraux des 10 premières aires urbaines à l'exception de Lille le vote FN décroît. Surtout, le comportement électoral de ces espaces se singularise. En 1988, les villes-centre des métropoles se répartissent de façon presque égale autour de la moyenne nationale du résultat obtenu par Jean-Marie Le Pen. A l'Est, à l'exception de Paris, les métropoles (Marseille-Aix, Nice, Strasbourg, Lyon et Lille) votent plus massivement pour l'extrême-droite que l'ensemble du territoire français. Au contraire, les métropoles situées à l'Ouest accordent moins de suffrages à l'extrême-droite. En 2012 seules les villes-centre de l'arc méditerranéen se distinguent par un vote frontiste plus élevé que la moyenne nationale. Dans la majorité de ces espaces moins de 10% des inscrits accorde son suffrage à l'extrême-droite. Enfin, le territoire parisien se distingue des autres espaces centraux. Dans la capitale, la baisse est plus forte et le FN est presque marginalisé : la formation d'extrême-droite y rassemble moins de 5% des

façon marginale des espaces s'apparentant à de la banlieue ou du périurbain. C'est le cas de Marseille, dans laquelle les quartiers Nord qui s'apparent à des espaces de banlieue sont pourtant dans le territoire communal (Giblin, 2012). Néanmoins, pour la collecte des résultats électoraux, la prise en compte des limites communales administratives est plus aisée.

inscrits. De fait, Paris est désormais la ville où l'on vote le moins pour le FN.

La cartographie du vote FN à l'échelle communale sur le territoire français en 2012 permet de préciser les fractures nationales et régionales observées précédemment.

Carte 1. Le vote Front National à l'échelle des communes.

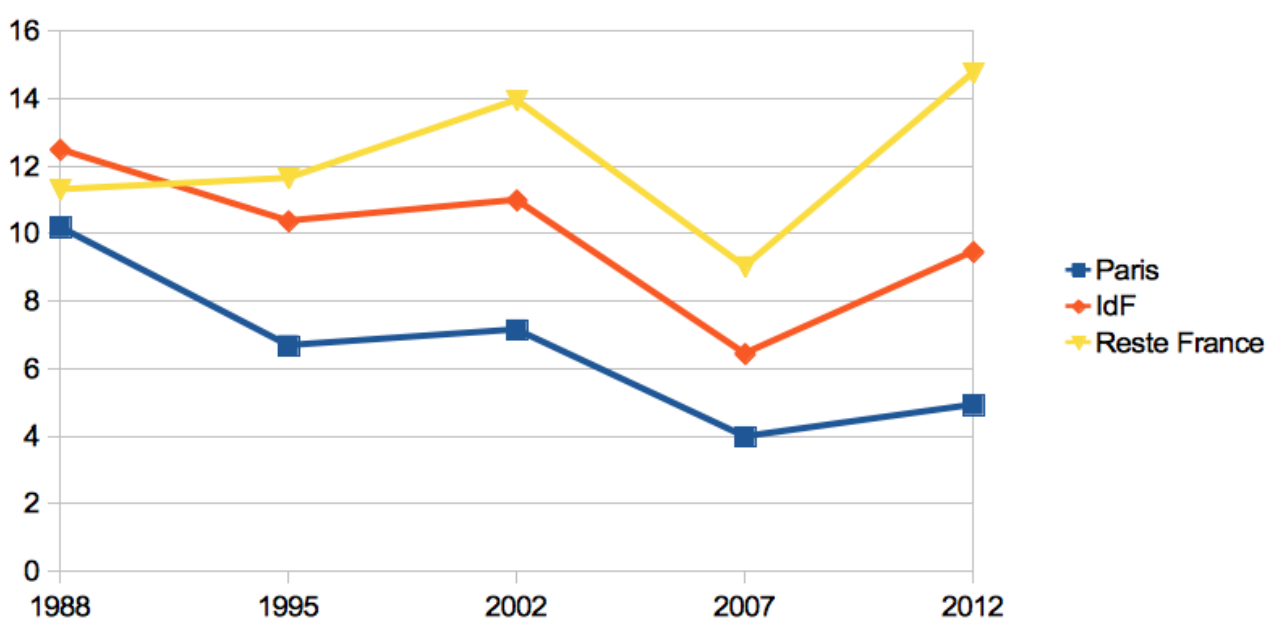


L'opposition des zones de force en rouge (supérieures à la moyenne nationale) et des zones de faiblesse en bleu (inférieures à la moyenne nationale) permet de distinguer deux lignes de fracture dans la géographie électorale du FN : une ligne Le Havre-Valence-Montpellier [Alidières, 2012] et une forte opposition entre les centres et les périphéries à l'échelle des agglomérations. Toutefois, les espaces les plus réfractaires au vote Front National ne recoupent que partiellement les espaces centraux des grandes agglomérations. C'est le cas, à l'Ouest d'une ligne Rouen-Montpellier : on repère facilement les centres des agglomérations de Caen, Rennes, Saint-Nazaire, Nantes, Bordeaux et Toulouse. Ils offrent tous peu de suffrages au Front National. Néanmoins, dans cette France occidentale, le vote FN est faible aussi dans des espaces ruraux ou faiblement urbanisés, tels que la Bretagne, le Limousin ou les Pyrénées. À l'Est de cette ligne, les espaces urbains centraux semblent moins réfractaires au vote Front National, où seuls les centres des agglomérations parisiennes et

lyonnaise se distinguent réellement par la faible adhésion à l'extrême droite. Mais dans l'arc méditerranéen et la vallée du Rhône les bastions frontistes sont aussi des espaces urbains densément peuplés. L'Ile-de-France est un des espaces les plus contrastés : le vote FN y est très faible dans un espace central assez vaste, et au contraire très élevé dans les périphéries régionales.

3. L'exacerbation des contrastes spatiaux du vote FN en Ile-de-France

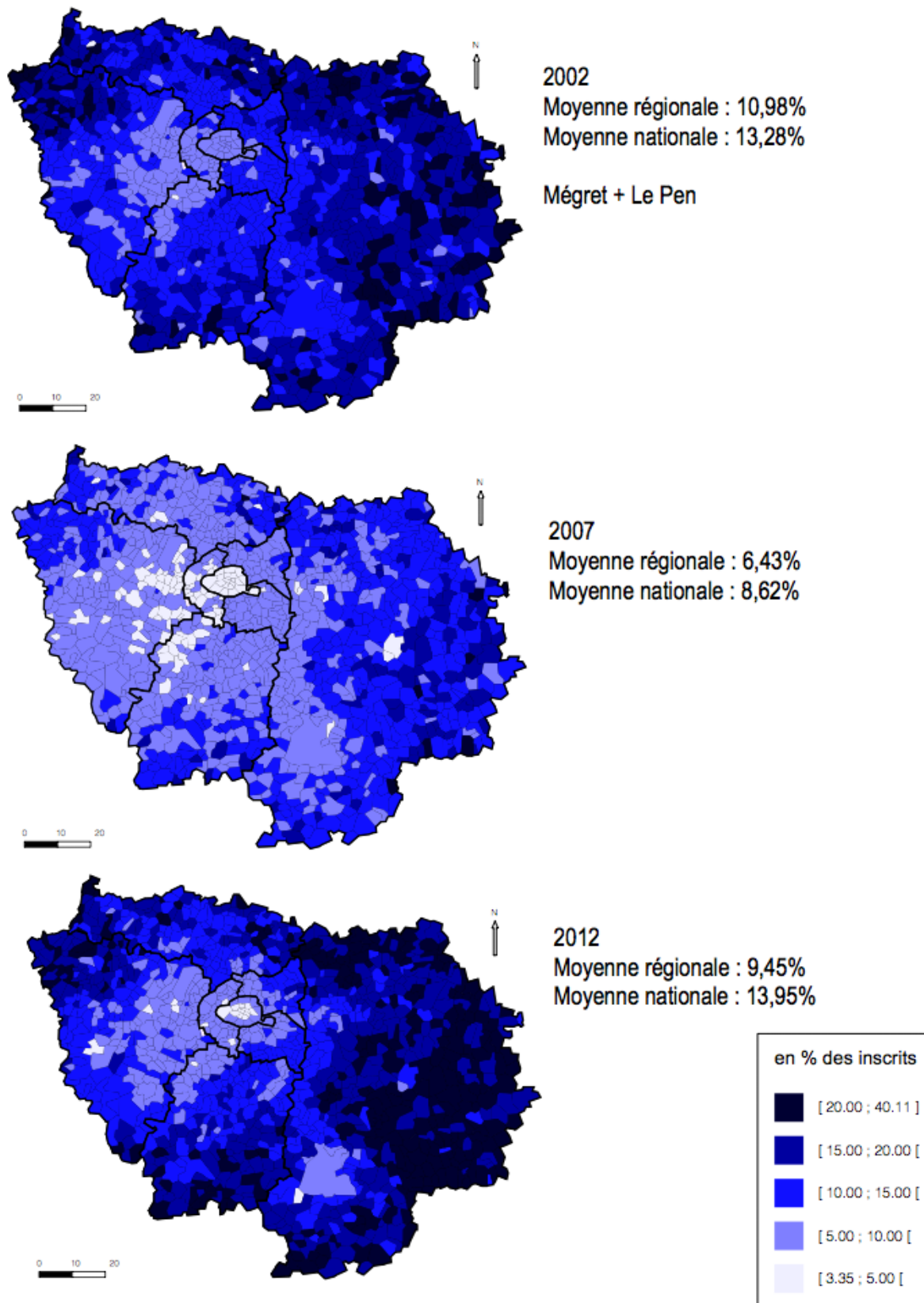
Graphique 4. Le Front National en France, en Ile-de-France et à Paris. Premier tour des élections présidentielles, en % des inscrits.



L'étude diachronique des résultats obtenus par le FN en Ile-de-France permet de préciser la spécificité de ce territoire parisien. Paris est au coeur d'une région dont l'évolution est inédite. D'abord sur l'ensemble de la période le vote pour l'extrême-droite connaît une forte érosion. Ensuite, depuis 1995, l'Ile-de-France accorde moins de suffrages à l'extrême-droite que l'ensemble du territoire français. Cette tendance s'accroît depuis 2002. En 2012, Marine Le Pen y obtient 4,5 points de moins que sur l'ensemble du territoire français. Ainsi, l'Ile-de-France est devenue la région la plus réfractaire au FN alors qu'elle constituait une zone de force du parti de 1974 à 1986 [Bon, Cheylan, 1986, p.251]. En 1986, sur les 35 députés frontistes élus au scrutin proportionnel, 10 étaient issus des 8 départements franciliens.

Néanmoins, au sein de l'espace francilien, le reflux du vote frontiste n'est pas homogène. Alors que l'extrême-droite se maintient dans les quatre départements périphériques, elle régresse assez fortement à Paris et dans les trois départements de la petite couronne.

Carte 2. Le vote FN de 2002 à 2012 par commune au premier tour des élections présidentielles, en % des inscrits.



La baisse de l'audience de l'extrême-droite entre les scrutins de 2002 et 2012 à l'échelle francilienne cache en réalité des évolutions opposées. La hausse de l'écart-type de la distribution communale du vote FN (5,86 en 2012 contre 4,42 en 2002) traduit bien l'accentuation des contrastes de la géographie du vote frontiste. Au coeur de l'agglomération francilienne (Paris, Hauts-de-Seine, Nord du Val-de-Marne et Ouest de la Seine-Saint-Denis, l'extrême-droite régresse de 2002 à 2012. Bien qu'elle ne soit pas aussi faible en 2012 qu'en 2007, la tendance est à la baisse. Aux limites départementales de la petite et de la grande couronne, le FN paraît assez stable. En revanche, aux marges de l'Essonne et de la Seine-et-Marne, le vote FN prospère. Marine Le Pen dépasse les résultats obtenus par son père et Bruno Mégret dix ans auparavant.

Le clivage politique fondé sur la distance aux villes [Ravenel, Buléon, Fourquet, 2003, p.469] observé dès 2002 ne cesse donc de se renforcer. En effet, depuis ce scrutin, le candidat frontiste obtient dans le coeur des agglomérations un score plus faible que dans les périphéries urbaines et rurales. Le maximum est atteint entre 20 et 50 km du centre des agglomérations. Si les géographes s'accordent sur l'importance de la distance à la ville dans l'explication du vote, les analyses divergent sur l'origine de ce dernier. Jacques Lévy et Hervé Le Bras estiment pour leur part que la localisation de l'habitat est devenu un élément plus prédictif de l'orientation politique que les distinctions socio-économiques [Lévy, Le Bras, 2012]. A l'opposé, Jean Rivière dénonce le piège du spatialisme [Rivière, 2012] et appelle à l'analyse des déterminants sociaux contextuels. De fait, le gradient d'urbanité est bien l'illustration des dynamiques socio-spatiales centrifuges à l'œuvre dans les grandes agglomérations. Les classes populaires sont aujourd'hui sur-représentées loin des centres-villes du fait du prix du foncier et de la géographie de l'emploi. Du fait de la pénurie de logements sociaux en Ile-de-France et de la hausse du prix du foncier, certaines familles aux revenus modestes ont été contraintes de s'installer dans l'Oise [Giblin, 2012b]. Pour autant, la composante spatiale du vote n'est pas à négliger. Même quand les géographes s'efforcent de neutraliser les effets de la structure sociale, en dissociant vote réel et vote théorique⁷, le FN demeure sous-représenté au cœur des aires urbaines et sur-représentés entre 20 et 50 km des centres-villes [Ravenel, Buléon, Fourquet, 2003, p.476]. Le vote FN semble alors exprimer un sentiment d'abandon [Giblin, 2012b] et une part du ressentiment lié à une relégation spatiale subie : à l'évidence, il constitue une défiance à l'égard des élites économiques et politiques qui résident dans les territoires centraux des agglomérations. Le sociologue Jean Viard évoque ainsi les rancœurs face à « l'indifférence urbaine au prix de l'essence » et à « un certain soutien bobo-écologiste à la hausse

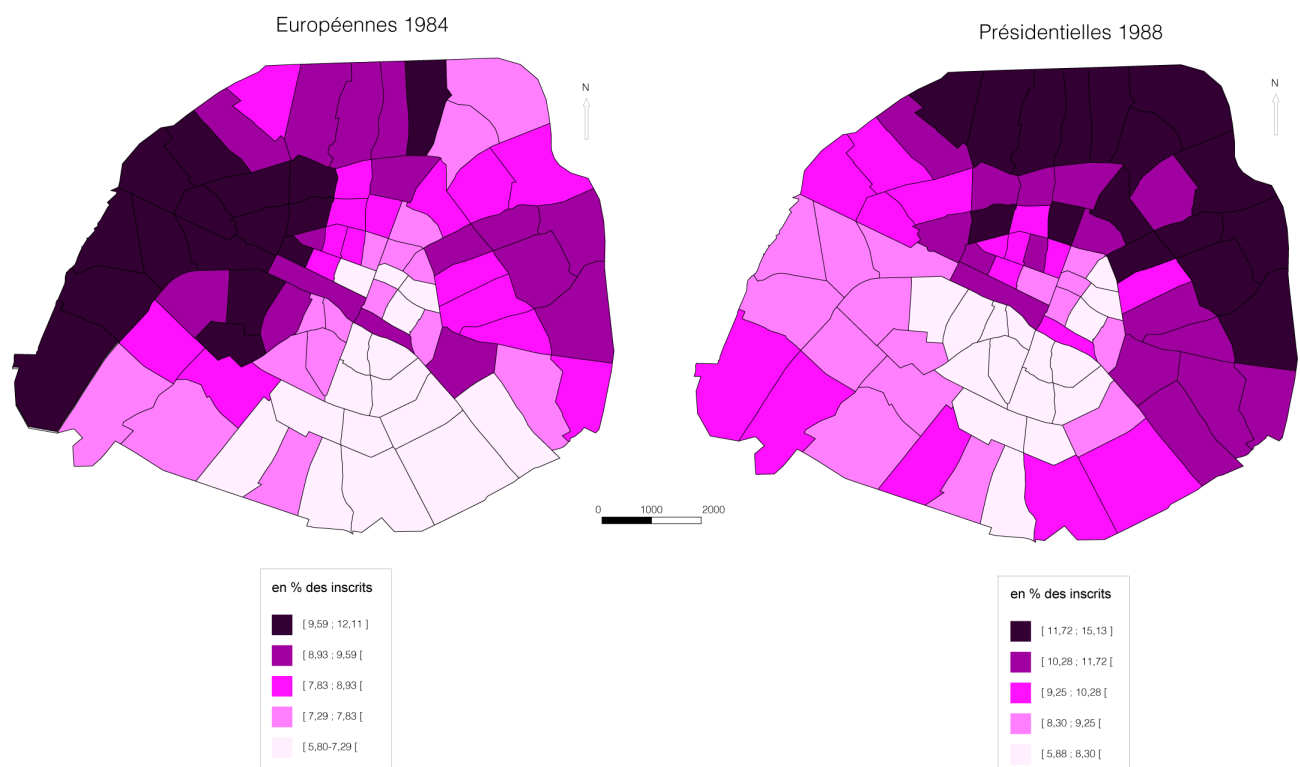
7 Le modèle de Johnston définit le vote théorique comme le vote attendu pour un espace donné en fonction de sa structure sociale. On projette sur cet espace le comportement électoral de chaque CSP au niveau national. Ce modèle permet donc d'estimer le vote d'une zone comme si chaque électeur avait voté conformément au comportement des électeurs sondés nationalement. [Ravenel, Buléon, Fourquet, 2003, p.474]

répétée des carburants »⁸. Mais le vote FN traduit aussi les angoisses qui président au choix du repli spatial des habitants des espaces périurbains: la volonté de se mettre à distance de la grande ville et la crainte d'être "rattrapé par la banlieue" [Fourquet, 2012, p.51]. Ici géographie sociale et géographie politique se conjuguent. Les différents votes des classes populaires traduisent donc leur localisation dans l'espace urbain mais aussi les stratégies résidentielles qu'elles adoptent.

4. Au cœur de la métropole parisienne, les évolutions du vote parisien

Lorsque Jean-Marie Le Pen se présente en 1974 aux élections présidentielles, il obtient 0,77% des inscrits dans l'ensemble de la capitale. La distribution de ses résultats est relativement homogène à l'échelle de la capitale. Ces derniers oscillent entre 0,47% dans le quartier Monnaie (6ème arrondissement) et 1,16% dans le quartier Chaussée d'Antin (dans le 9ème arrondissement).

Carte 3. Les zones de force du vote frontiste en 1984 et 1988, en % des inscrits



8 Tribune de Jean Viard dans *Libération*, 3 mai 2012.

La période 1983-1986 constitue pour le Front National une phase de « décollage » [Mayer 2002, p.31] au cours de laquelle la géographie du vote frontiste est assez changeante. Après le premier succès de Jean-Marie Le Pen dans le 20ème arrondissement en 1983, le Front National s'implante dans l'ensemble de la capitale et parvient à fédérer des électors très différents. Aux élections européennes de 1984, l'extrême-droite obtient ses meilleurs résultats dans les arrondissements bourgeois (7ème, 8ème, 16ème) quand le 13ème arrondissement plus populaire est le territoire qui résiste le mieux à la poussée frontiste. Le discours lepéniste s'adresse alors à un électors de droite déçu, exaspéré par la victoire des socialistes. La mobilisation des beaux quartiers traduit la radicalisation de l'électors conservateur qui ne se reconnaît pas la candidature de Simone Veil qui symbolise la politique progressiste de Valéry Giscard d'Estaing [Mayer, 1987, p. 902]. Le FN profite d'une crise de représentativité des grands partis traditionnels [Giblin, 2005, p.170]. Le RPR est dépassé par la frange la plus à droite de son électors. Le PCF perd quant à lui son rôle sa fonction tribunitienne en participant au gouvernement, puis en le soutenant au parlement.

Dès les élections législatives de 1986, le Front National remporte ses plus grands succès dans les quartiers périphériques du Nord et de l'Est parisien d'Epinettes à Charonne. Le discours lepéniste est désormais tourné vers la dénonciation de l'insécurité et la stigmatisation de la présence immigrée. C'est donc dans les quartiers à forte présence étrangère, spécialement maghrébine et turque, que Jean-Marie Le Pen remporte ses plus grands succès. Le FN s'implante dans les quartiers de gauche [Giblin, 2012a, p.5] et séduit un électors populaire confronté au quotidien aux difficultés que peut poser l'intégration d'une population étrangère qui a rapidement crû. L'électors conservateur de l'ouest est quant à lui revenu vers l'UDF et le RPR préférant, à l'occasion d'élections décisives, un vote non plus protestataire, mais utile.

Carte 4. Le FN de 1974 à 2007 aux élections présidentielles, en % des inscrits.

Le FN à Paris de 1988 à 2012 au premier tour des élections présidentielles



A partir de 1995, la décrue du vote frontiste semble se réaliser en deux temps. Le reflux du FN se concentre d'abord dans les quartiers populaires précédemment décrits. Seuls trois quartiers « résistent » : La Chapelle, Goutte d'or et Pont de Flandres. La géographie du vote frontiste à Paris devient alors plus homogène (écart-type fortement réduit en 1995 et 2002). A partir de 2007, le vote FN se marginalise et, à l'échelle du quartier, seuls trois quartiers dépassent le seuil de 6% des inscrits.

Le reflux du FN à Paris paraît de prime abord assez paradoxal. Le territoire parisien réunit en effet de nombreuses caractéristiques sociologiques propices à l'implantation durable de l'extrême-droite : chômage, violence individuelle et fortes proportions d'immigrés maghrébins [Bon, Cheylan, 1988, p.245]. Si le chômage n'atteint pas des records dans la capitale, en revanche la présence des étrangers y est plus forte qu'ailleurs [Pinçon, Pinçon-Charlot, 2004, p. 31] et la violence y demeure très élevée⁹.

En effet, quand le FN fait irruption dans le paysage politique parisien entre 1983 et 1988, la capitale connaît tout d'abord une forte augmentation du poids des étrangers depuis plus de 20 ans. A Paris, du fait de la baisse démographique et de la hausse du nombre d'étrangers et de naturalisés, la

⁹ Frédéric Bon et Jen-Paul Cheylan retiennent deux critères pour mesurer la violence individuelle : le port d'arme prohibée et les outrages et violences envers les agents de l'autorité. A chaque fois, Paris figure dans les territoires les plus touchés par ces formes de violence (Bon, Cheylan, 1988, p.246)

part des étrangers est exceptionnellement élevée. Elle est passée de 8% en 1962 à 16,61% en 1982¹⁰. Si l'on compte les naturalisés, près d'un parisien sur cinq est d'origine étrangère en 1982. Malgré cela, dès la période 1984-1986, le FN obtient dans la capitale des résultats plus faibles que l'on attendrait en fonction de la corrélation observée à petite échelle, à l'échelle des départements français, entre le vote frontiste et la présence des immigrés maghrébins [Bon, Cheylan, 1988, p. 256; Perrineau, 1997, p.146]. Alors que Paris est le département accueillant la plus forte proportion d'étrangers avec la Seine-Saint-Denis, la capitale n'arrive qu'en 9ème position des départements accordant le plus de suffrages exprimés au Front National en 1984 et en 20ème position en 1986 [Mayer, 1987]. Néanmoins, à grande échelle, la géographie du vote FN est étroitement corrélée à la présence des populations étrangères dès 1986 : +0.40 avec la proportion des Maghrébins à l'échelle du quartier en 1986 [Mayer, 1987]. Mais la baisse constatée du FN dès 1995 vient contredire cette relation. Elle ne correspond en aucune façon à un recul de la population étrangère à Paris. Si cette dernière a atteint son poids maximum dans la population parisienne en 1982, elle demeure importante au cours des décennies suivantes et sa hausse est continue si on y ajoute les naturalisations. Surtout, cette corrélation a aujourd'hui quasiment disparu. Aux élections présidentielles de 2007, elle est quasi nulle : le coefficient de corrélation entre vote FN et présence étrangère est de 0,008¹¹ (0,086 si l'on prend en compte les immigrés). En 2012, la corrélation est même devenue négative (-0,15 et -0,05). La présence étrangère peut donc expliquer la chronologie de la croissance du vote FN, sa géographie dans la décennie 1980, mais elle se révèle inefficace pour expliquer sa décline.

L'insécurité apparaît par ailleurs comme un des éléments les plus prédictifs du vote FN, comme l'a démontré Bernard Alidières.

« Alors que le rôle de l'immigration a été fortement discuté, la question de l'insécurité a été presque totalement délaissée dans les analyses du « symptôme Le Pen ». Pourtant, ce que l'on a pu observer très précisément à l'échelle d'une ville moyenne comme Tourcoing, où le FN obtient en 1984 son meilleur score pour les villes de plus de 30 000 habitants [Alidières, 2004, 2006], se vérifie pour l'ensemble de la France: la percée électorale du Front national a été précédée par une nette hausse de la délinquance constatée entre le milieu des années 1970 et 1983. (...)

Les zones de force du vote FN se localisent dès 1984 (et jusqu'à aujourd'hui) exclusivement à l'est de cette même ligne, là même où est enregistrée la plus forte dégradation de la sûreté » [Alidières, 2012a, p. 22]

C'est en Ile-de-France et à Paris que cette violence progresse le plus de 1997 à 2006 [Alidières,

10 Source : RGP, Insee.

11 Source : Chiffres de l'INSEE 2006 par quartiers.

2012a, p.31] et c'est dans ces mêmes espaces que le Front National régresse le plus sur cette même période et qu'il obtient en 2012 ses plus mauvais résultats.

En réalité, plus que l'insécurité ou l'importance relative de la présence des différentes communautés étrangères, ce sont les évolutions des structures sociales et politiques des quartiers où ces dernières sont installées qui éclairent le reflux du vote Le Pen à Paris. En effet, depuis 1982, la population parisienne a connu un important renouvellement et de profondes mutations sociologiques. Si les ménages qui ont quitté la capitale ne sont pas majoritairement issus des classes populaires, en revanche, au sein des arrivants les classes supérieures sont surreprésentées [Korsu, Wenglenski, Aguiléra, Proulhac, Massot, 2007, p.107]. Aujourd'hui la capitale est marquée par une sur-représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS) et sous-représentation des classes sociales populaires. Au total, ces dernières ont perdu presque neuf points dans la population des ménages parisiens entre 1982 et 1999, alors qu'elle n'en ont perdu que six en France [Clerval, 2008, p.155].

Dans les espaces du vote du FN de 1986, le changement sociologique est radical. Au recensement de 1982, dans les quatre arrondissements les plus favorables au FN, si l'on s'en tient à la seule population française - qui peut donc être inscrite sur les listes électorales - les ouvriers et employés sont majoritaires. 26 années plus tard, ce n'est plus le cas. Seul le 19ème arrondissement compte plus d'ouvriers et d'employés que de cadres et professions intellectuelles supérieures. Ailleurs, c'est le contraire. Et les seconds sont presque deux fois plus nombreux que les premiers dans le 10ème arrondissement (46% de CPIS).

Tableau 1. Les ouvriers et les employés dans la population active française à Paris.

	1982	2008
10ème arrondissement	51%	26%
11ème arrondissement	50%	23%
18ème arrondissement	55%	31%
19ème arrondissement	56%	37%
20ème arrondissement	54%	34%

Source : RGP 1982, 2008.

Les premiers bastions du FN au Nord et à l'Est ont donc disparu en grande partie du fait du fort renouvellement de population. Désormais dans les 10ème et 11ème arrondissement, on observe une sociologie et une pyramide des âges particulières : les jeunes actifs (25-40 ans), fortement diplômés y sont fortement surreprésentés. Or ce sont ces derniers qui grâce à leur capital culturel sont aujourd'hui les réfractaires aux thématiques de repli identitaire développées par le Front National

[Fourquet, Mergier, 2011] et au contraire plus sensibles aux valeurs d'ouverture et de tolérance [Fourquet, 2012]. Ce même phénomène a été aussi observé à l'étranger, notamment en centre ville de la Haye [Wouter, Sako, 2012, p.107].

La dernière explication du repli du FN à Paris tient au jeu des acteurs politiques. Aussi massifs que soient les flux de population, ils ne peuvent à eux seuls expliquer une évolution des comportements électoraux contraire à celle observée à l'échelle nationale. A partir du début des années 1990, le contexte politique parisien devient défavorable à la croissance du FN. Le départ de Jean-Marie Le Pen de la capitale constitue une première brèche. Elu conseiller de Paris en 1983, puis député en 1986, Jean-Marie Le Pen perd successivement ses deux mandats politique parisien : en 1988 lors des élections législatives organisées au scrutin majoritaire et en 1989 lors des élections municipales. Son départ pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur lors des élections régionales de 1992 prive le FN parisien et francilien d'un leader très médiatique. En 1995, l'efficacité de la campagne de Jacques Chirac qui cible un électorat populaire avec des thématiques sociales empêche le FN de progresser dans la capitale. Dans son fief, le Maire de Paris conserve une grande popularité et parvient alors à capter une partie de l'électorat populaire qui s'était tourné vers le FN sept ans plus tôt. La scission de 1998 fragilise ensuite particulièrement l'appareil militant parisien et francilien [Alidières, 2012b] qui peine à se trouver un nouveau leader avant le parachutage éphémère de la fille du leader historique du FN, Marine Le Pen. Cette dernière hésite avant 2007 à choisir une stratégie territoriale claire. Elle est d'abord candidate aux élections législatives à Paris en 1993, dans la 16^{ème} circonscription qui correspond au 17^{ème} arrondissement. Elle est ensuite élue conseillère régionale du Nord-Pas-de-Calais de 1998 à 2004. En 2004, elle se présente cette fois en Ile-de-France : elle est élue au Parlement européen et au conseil régional d'Ile-de-France. Ce n'est qu'en 2007 que Marine Le Pen décide de s'implanter à Hénin-Beaumont, une commune ouvrière de 26 000 habitants située dans l'ancien bassin minier du Pas-de-Calais. Les hésitations politiques de Marine Le Pen achèvent de fragiliser le FN en Ile-de-France, toujours dépourvu de leader depuis 2007.

CONCLUSION

Après une rapide ascension de 1984 à 1988, et près de 20 ans de déclin, le FN semble assez marginalisé dans le paysage politique parisien. Traditionnellement, l'Ile-de-France, et singulièrement Paris, est un creuset politique, un lieu propice à la formation d'idées neuves [Lacoste, 1986, p.602]. C'est ainsi à Paris que s'est développé le courant écologiste dès les élections municipales de 1977. Apparue spectaculairement à Paris, le FN est désormais solidement ancré dans certains territoires français. Il n'est plus une formation aux idées neuves, pour qui Paris constitue une "scène sur laquelle il est utile de monter pour faire une carrière de haut niveau" [Le Bras, 2002, p.180]. Au-delà des mutations sociologiques profondes de la population parisienne, essentielles pour comprendre le déclin du FN dans la capitale, il faut certainement aussi prendre en compte cette notion de cycle politique qui s'achève désormais.

Bibliographie :

- Alidières, B., 2004, « Anciens et nouveaux territoires du vote Front national : le cas du Nord-Pas-de-Calais », *Hérodote*, 2004/2 N°113, p. 48-67.
- Alidières B., 2012a, « Les temps du vote Front national et de ses représentations », *Hérodote*, 2012/1 n° 144, p. 18-37.
- Le Bras, H., *Une autre France*, Paris : Odile Jacob, 2002
- Alidières B., 2012b, "Le vote Marine Le Pen en 2012 : quelle progression ?", Working-atlas pour l'Institut Français de Géopolitique.
- Clerval, A., 2008, *La gentrification à Paris intra-muros : dynamiques spatiales, rapports sociaux et politiques publiques*, Thèse sous la co-direction de Petros PETSIMERIS et de Catherine RHEIN
- Bon, F., Cheylan, J-P., 1988, *La France qui vote*, Paris : Hachette.
- Fourquet, J., Mergier, A., 2011, *Le point de rupture, Enquête sur les ressorts du vote FN en milieux populaires*, Fondation Jean Jaurès.
- Giblin, B. (dir), 2005, *Nouvelle géopolitique des régions françaises*, Paris: Fayard.
- Giblin, B., 2012a, « Extrême droite en Europe : une analyse géopolitique », *Hérodote*, 2012/1 n° 144, p. 3-17.
- Giblin, B., 2012b, « La géographie du FN, une carte aux contours de plus en plus nets », *Libération*, 26 avril 2012.
- Korsu, Wenglenski, Aguiléra, Proulhac, Massot, 2007, *Paris à l'épreuve de la déconcentration*, Paris: Belin.
- Lévy, J., Le Bras, H., « La France des marges s'est fait entendre le 22 avril », *Le Monde*, 25 avril 2012, pp.8-9
- Lacoste, Y. (dir), 1986, *Géopolitique des régions françaises*, Paris : Fayard.
- Le Bras, H., 2002, *Une autre France*, Paris : Odile Jacob
- Mayer, N., 1987, « De Passy à Barbès : deux visages du vote Le Pen à Paris », *Revue française de science politique*, 37ème année n°6, pp.891-906.
- Mayer, N., 2002, *Ces Français qui votent Le Pen*, Flammarion.
- Rivière, J., 2012, « Vote et géographie des inégalités sociales : Paris et sa petite couronne », *Métropolitiques*, 16 avril 2012. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Vote-et-geographie-des-inegalites.html>
- Perrineau, P., 1985, « Le Front National : un électorat autoritaire », *Revue politique et parlementaire*, p.24-31
- Perrineau, P., 1997, *Le symptôme Le Pen*, Paris : Fayard.
- Ravenel, L., Buleon, P., Fourquet, J., « Vote et gradient d'urbanité: les nouveaux territoires des élections présidentielles de 2002 », *Espace, populations et sociétés*, 2003-3, p.469-482

Salmon, F., 2001, *Atlas électoral de la France*, Paris : Seuil.

Van Gent Wouter et Musterd Sako, « Les transformations urbaines et l'émergence des partis populistes de la droite radicale en Europe. Le cas de la ville de La Haye », *Hérodote*, 2012/1 n° 144, p. 99-112